

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE
E/CONF.53/L.74
11 septembre 1967
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES
NOMS GEOGRAPHIQUES

Distr. double

Genève, 4-22 septembre 1967
Point 7 de l'ordre du jour

RAPPORTS DES GOUVERNEMENTS SUR LES PROGRES ACCOMPLIS
DANS LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Rapport présenté par le Gouvernement du Ghana

La question de la normalisation des noms géographiques au Ghana n'est pas simplement théorique : c'est un problème tout à fait pratique et urgent. Le centre des activités concernant les noms géographiques est le Service topographique du pays, chargé de la préparation et de la publication de toutes les cartes officielles au Ghana. Les cartes publiées par ce service sont largement utilisées au Ghana et ailleurs et on en est venu à le considérer comme l'autorité principale en matière de renseignements relatifs aux noms géographiques du Ghana.

Avec le développement de l'administration publique, plusieurs autres organismes sont apparus, qui utilisent les noms géographiques publiés par le service topographique ou sont eux-mêmes en mesure d'influer sur l'adoption et la diffusion des diverses représentations graphiques de ces noms. Les plus importants de ces organismes sont les suivants :

- i) le Département des travaux publics, chargé de la construction des routes et de l'installation des panneaux de signalisation indiquant les noms des localités;
- ii) le Service des postes, qui publie entre autres un annuaire des téléphones contenant la liste de nombreuses localités dotées de services postaux;

iii) l'Office démographique. Des recensements ont été effectués au Ghana ou dans diverses parties du pays depuis 1891 et chaque recensement a donné lieu à la publication d'un rapport contenant une liste des localités, avec le chiffre de leur population. Cependant, jusqu'au recensement de 1960, le premier véritablement moderne pour lequel on ait utilisé les méthodes scientifiques, il n'existait pas au Ghana de service démographique permanent; l'administration publique se bornait à publier des rapports sur les recensements. Depuis 1960 un Office démographique permanent a été créé et cet organisme constitue une importante source de données sur les noms géographiques ainsi que sur les caractéristiques démographiques des localités.

Le recensement de 1960 a donné lieu à la publication de plusieurs volumes dont beaucoup contiennent des renseignements sur les localités et autres entités géographiques présentant un intérêt démographique comme par exemple les divisions administratives. Il n'y a aucun doute que ces publications représentent les listes les plus complètes de noms de lieux qu'on puisse trouver dans le pays.

En déterminant les noms géographiques à inclure dans les documents publiés au sujet du recensement de 1960, l'Office a utilisé diverses sources. On s'est tout d'abord servi, pour l'établissement des cartes des secteurs de recensements, des noms géographiques figurant sur les cartes topographiques publiées. Ensuite, les géographes et le personnel des équipes mobiles, puis, les compilateurs travaillant sur ces noms ont dû choisir parmi les diverses formes et dans certains cas, entre un ou plusieurs noms ou représentations graphiques. En troisième lieu, diverses listes des localités comme celles qu'utilisent les services fiscaux pour la collecte des taxes locales ou celles dont se sert le Ministère de l'Intérieur pour les besoins électoraux ont été mises à contribution, encore qu'on n'ait pas toujours très bien su quelle était exactement l'autorité à l'origine des formes employées. Enfin, pendant la mise au point finale des rapports de recensement précédant la publication, on a utilisé les compétences des experts de l'Office linguistique ghanéen en matière d'orthographe vernaculaire.

Le résultat est qu'aujourd'hui, si nous avons une liste très complète des noms de lieux, il existe pour beaucoup d'entre eux de grandes divergences entre les représentations graphiques, ou même les formes, figurant d'une part dans les publications des services démographiques et d'autre part sur les cartes publiées par le Service topographique.

Le problème qui se pose au pays n'est pas simplement celui de concilier les données provenant de ces deux sources; il consiste principalement à établir avec certitude si l'une des formes actuellement utilisées dans les divers contextes susmentionnés est vraiment authentique, correcte et acceptable, compte tenu des règles orthographiques en vigueur dans diverses parties du pays ainsi que des normes que doit observer le Service topographique dans la transcription des noms géographiques sur des cartes destinées tant à l'usage national qu'à l'usage international. Ce sont les principes directeurs à suivre en la matière qui constituent le fond même du problème des noms géographiques qui se pose actuellement au Ghana.

A la différence de nombreux autres pays, y compris certains pays d'Afrique, le Ghana n'a jamais eu d'organisme ou d'autorité officielle responsable des noms géographiques. Par conséquent, les efforts multiples et divergents qui ont été faits pour recueillir et publier les noms de lieux ont abouti à une confusion toujours croissante.

Le Service topographique, qui est le plus intéressé à ce problème, a établi une nomenclature pour son propre usage, mais les cartes qu'il publie montrent clairement qu'il reste encore beaucoup à faire avant que l'ordre puisse être rétabli dans la confusion actuelle. Au cours des derniers mois, la question des noms géographiques a pris une nouvelle actualité en raison de la décision qu'a prise l'Académie ghanéenne des sciences de patronner la préparation d'un atlas national du Ghana qui sera établi sous la direction conjointe du Directeur du département de géographie de l'Université du Ghana, à Legon, et du Directeur du Service topographique. Cet atlas devant faire autorité, il est essentiel que toutes les informations qu'il contiendra soient aussi exactes et sûres que possible.

L'un des premiers problèmes auquel se heurta le Groupe de travail chargé d'effectuer ce travail fut le problème des noms géographiques. Il devint évident que si cette question n'était pas réglée, les cartes de l'atlas ne pourraient, sur un point essentiel, rendre les services qu'on attendait d'elles.

La situation dans le pays, en ce qui concerne les problèmes relatifs aux noms géographiques, est actuellement la suivante :

1. Trop de localités portent le même nom : en 1964, une Commission établie par le Gouvernement pour délimiter les circonscriptions électorales a déclaré ce qui

suit : "Les noms de certaines des circonscriptions envisagées sont peu pratiques... (en raison de) de leur longueur ou de la facilité avec laquelle ils peuvent être confondus entre eux". Cette observation visait les noms des régions administratives, mais elle illustre bien le problème des noms identiques et prouve la nécessité d'une régularisation du système toponymique du pays.

Le rapport sur le recensement de 1960 fait aussi observer qu'"il n'y a pas encore de norme fixe et universellement reconnue en ce qui concerne l'orthographe des noms de lieux au Ghana..... (et que) les noms figurant sur les cartes publiées par le Service topographique aident souvent à répandre certaines formes orthographiques qui, parfois, ne concordent pas avec la transcription phonétique et l'orthographe adoptés ailleurs". Dans leur ouvrage intitulé Towns of Ghana, publié en 1964, Grove et Huzsar émettent des observations analogues.

Il est évident que ce manque de concordance est gênant, et les efforts improvisés et, sans coordination, de telle ou telle personne ou de tel ou tel service n'ont fait qu'aggraver le problème et ajouter à la confusion.

La question de la similarité des toponymes a un aspect numérique, un aspect spatial, et ce qu'on pourrait appeler un aspect dimensionnel. Dans l'aspect numérique, on considère la fréquence avec laquelle un nom déterminé revient dans une région, tandis que dans l'aspect spatial, on envisage la répartition du nom sur le territoire considéré. Dans l'aspect dimensionnel, on considère l'importance physique et générale des détails topographiques ou des localités en question. Ces trois aspects ont leur importance au Ghana, où dans la région orientale par exemple, 49 toponymes reviennent environ 2,6 fois sur une superficie de 8 693 miles carrés. Il faut à ce sujet dire un mot des noms de lieux donnés à titre commémoratif ou dédicatoire. Il est certain qu'on a abusé des appellations dédicatoires pour désigner les villages, tout au moins dans certaines parties du pays, à en juger d'après la fréquence avec laquelle reviennent les mots krom, kura, kope et kofe en tant qu'éléments génériques attachés à des noms propres, pour indiquer que les localités considérées ont été dénommées d'après leurs fondateurs ou leurs anciens. La conséquence a été l'emploi répété des mêmes noms, divers fondateurs s'appelant de la même manière. Pour des raisons qui ne sont pas parfaitement claires, cette tendance est moins répandue dans le cas des noms des villes relativement importantes qui portent plus souvent des noms descriptifs, se rapportant à des caractéristiques physiques, par exemple les cours d'eau. Ces questions soulèvent aussi le problème plus vaste des aspects historiques et sociaux de la désignation commémorative des lieux.

Diverses tentatives ont déjà été faites pour remédier à cet état de choses. Dans certains cas, on ajoute un chiffre aux noms de lieux pour les différencier les uns des autres, mais l'emploi de ce système n'est pas aussi méthodique qu'on pourrait s'y attendre. Par exemple, Aboabo No 2 se retrouve deux fois dans le Brong Ahafo et Aboabo No 4 deux fois en Ashanti. On se sert aussi des points cardinaux par exemple Seseama Sud-Ouest et Seseama Sud-Est. Cette méthode n'est pas non plus satisfaisante car elle donne une impression de direction plutôt que de nom d'une localité. De même, l'emploi du mot central pour différencier les noms de lieux peut ne pas être souhaitable.

Un certain nombre de solutions sont à l'étude pour résoudre le problème. L'une d'elles consiste à ajouter des mots descriptifs ou qualificatifs pour désigner la région administrative ou coutumière où est située une localité déterminée. Mais l'un des principaux obstacles est que les frontières ou les noms de ces unités territoriales ont subi de nombreuses modifications. Si les noms des régions changent constamment, cette méthode est inefficace et on ajoute encore à la confusion. Il y a d'ailleurs une limite au nombre et à la longueur des noms qualificatifs qu'on peut utiliser pour aider à identifier les autres noms. S'il paraît vain d'espérer qu'on puisse trouver une solution d'ensemble à ce problème, on espère en découvrir un certain nombre, qui pourront être appliquées selon les circonstances.

2. Localités ayant plusieurs formes de noms : Les résultats du rapport sur le recensement de 1960 semblent indiquer que les lieux portant deux ou plusieurs noms différents sont très peu nombreux; mais le problème pourrait en fait être plus important qu'il ne semble car on a relevé de nombreux cas de variantes orthographiques, que l'on peut considérer comme un aspect du même problème. Les causes éventuelles du problème ou phénomène des variantes orthographiques sont nombreuses. Les diverses formes écrites peuvent correspondre à diverses formes orales ou à des formes dialectales. C'est ainsi qu'Effiduase et Affiduase peuvent simplement représenter les formes Fanti et Asante, parlées et écrites. Ceci se produit fréquemment lorsque le nom a été initialement orthographié par des personnes étrangères, du point de vue du dialecte ou de la langue, à la région à laquelle appartient le nom en question. De même, certains noms ont des formes écrites anglicisées. Nkwakay, Larteh, Mampong, Akin et Ashanti ont des formes écrites qui ne sont pas usuelles dans la forme écrite de la langue à laquelle ils appartiennent.

La confusion qui règne dans l'emploi des terminaisons Akan si, se, su et so est aussi un problème. Souvent, les deux premières sont censées signifier sous ou en-dessous, et les deux dernières sur ou près de. Parfois aussi su désigne un. Les deux formes Kumasi et Kumase ainsi que Pepeasi et Pepease se rencontrent, mais il semblerait, historiquement, que la dernière syllabe, dans les deux cas, doit être se et non pas si. On rencontre de même Prasu et Praso. Tous deux ont un sens, mais le nom exact du village ne peut être que l'un des deux.

Pour représenter les sons gy comme dans gye; ky comme dans kye; dw comme dans dwa; hw comme dans hwe; nw comme dans nwe en langue Akan et autres langues locales, on a parfois utilisé i, ch, j ou du, fw et nhw respectivement. La question de savoir si ces variantes sont acceptables, eu égard à l'orthographe pertinente, doit être tranchée non pas seulement dans le contexte des toponymes, mais aussi dans celui de la forme écrite de la langue considérée.

3. Problèmes syntaxiques : Des problèmes syntaxiques se posent pour les noms qui ont des terminaisons génériques Twi comme krom/kurom, pour ceux qui ont la terminaison adverbiale so, et pour ceux qui indiquent un groupe coutumier, comme par exemple Akim (Akyem), Ashanti (Asante), Agona, etc. La manière dont les deux parties du nom sont combinées n'est pas toujours la même. On rencontre Nkwaakwaakurom et Knwaakwaa Kurom; Ashanti, Mampong et Mampong Ashanti, avec ou sans trait d'union, se rencontrent en plusieurs endroits.

Tous les exemples qui précèdent ont été tirés d'un seul groupe linguistique que les auteurs connaissent bien, mais des exemples analogues pourraient être cités pour d'autres groupes.

4. Multiplicité des langues et par conséquent des orthographes

Il y a au Ghana neuf langues principales et plus de cinquante autres, groupées de façon plus ou moins géographique. Les noms géographiques étant en général issus de la langue locale, il n'est pas surprenant que chacune des soixante et une régions linguistiques ait ses propres caractéristiques et sa propre orthographe en matière de toponymes. Plus précisément, les problèmes sont les suivants :

1. Toutes les langues ne sont pas écrites
2. Les alphabets utilisés pour représenter les langues écrites diffèrent par le nombre et la forme des caractères ou lettres.

Jusqu'à présent, les lettres des alphabets n'ont pas toutes été utilisées dans les formes écrites de nos noms géographiques, en particulier celles qui figurent sur les cartes. Il en est ainsi pour le Ga, l'Ewe, et les langues du Nord. Si ce système est commode parce qu'il évite les complications typographiques, il pose cependant la question de savoir si les noms géographiques doivent être rendus d'une façon différente de celle qui est applicable au reste de la langue. La tendance des habitants des diverses régions linguistiques a été, d'utiliser en ce qui les concerne, pour les toponymes de leurs régions, les formes orales ou écrites authentiques, tandis que les autres personnes, y compris les fonctionnaires, tendent à utiliser les formes qu'elles considèrent comme les plus appropriées. Le fait que bien des gens qui ont à décider de la transcription des noms géographiques connaissent mal les langues des régions intéressées, a parfois abouti à des transcriptions très étranges et sans grand rapport avec les formes locales p.ex., Anamloampa au lieu de Anamrampa, et Pawmpawm au lieu de Ponpon.

Les formes écrites actuelles se fondant dans une large mesure sur l'alphabet anglais, il semble qu'un élément d'anglicisation se soit infiltré dans les formes de nombreux toponymes.

Il y a enfin quelques noms, plus particulièrement ceux de localités ou de détails topographiques importants et bien connus, qui pour avoir servi dans diverses langues européennes depuis le quinzième siècle jusqu'au dix-neuvième, ont aujourd'hui des formes qui n'ont plus rien de ghanéen. A cette catégorie appartiennent des noms comme Accra, Ashanti, Cape Coast, Winneba, Saltpond, Elmina, Princes Town, Dixcove, Axim, Volta, Ankobra, etc., etc. Il s'agit donc non pas seulement de supprimer les éléments ou les formes contaminés par une utilisation abusive de l'alphabet anglais, mais aussi de transcrire des noms appartenant à des langues non écrites.

5. Autres problèmes : De nombreux autres problèmes se posent encore, dont les principaux sont les suivants :

- a) Le maintien ou le remplacement des noms dans les cas où la transcription systématique diffère de la forme existante en ce qui concerne la langue ou l'orthographe locale.

- b) Acceptation, par les populations locales, des noms normalisés.
- c) Détermination des dimensions des éléments géographiques, dont un grand nombre ont encore besoin d'être clairement identifiés et désignés.

On voit donc que les problèmes qui se posent au sujet des noms géographiques ghanéens sont de deux sortes : ceux qui sont communs à d'autres parties du monde, et ceux qui sont particuliers au Ghana.

Bien que les efforts faits actuellement pour s'attaquer à ces problèmes soient entrepris dans le cadre de la préparation de l'atlas national du Ghana, ils s'inspirent des recommandations du Groupe d'experts des noms géographiques, institué par le Secrétaire général des Nations Unies en application de la résolution 715A (XVII) du Conseil économique et social. On espère que les méthodes actuellement suivies pourront être agréées par l'organisme national, quel qu'il soit, qui pourra être créé à l'avenir pour la standardisation des noms géographiques.

L'organisme actuellement chargé de la question est la Commission des noms géographiques créée dans le cadre du projet de l'atlas national du Ghana. La Commission ne compte pas moins de quinze membres, appartenant aux organismes ci-après :

- i) Département des travaux publics
- ii) Département des postes et télécommunications
- iii) Service topographique
- iv) Institut des études africaines, Université du Ghana
- v) Office linguistique ghanéen
- vi) Secrétariat des chefferies, Bureau du Conseil de la libération nationale
- vii) Département géographique, Collège universitaire de Cape Coast
- viii) Département géographique, Université du Ghana, Légon
- ix) Centre national culturel, Kumasi.

La composition de la Commission reflète dans une large mesure la nature complexe des problèmes étudiés. Elle s'est réunie pour la première fois en avril 1967. Une sous-commission réduite chargée de prendre les dispositions en vue d'une consultation locale devait se réunir en juillet 1967. La méthode approuvée pour établir les noms de lieux consiste à réunir les données suivantes pour chaque nom considéré :

1. Représentation graphique adoptée lors du recensement de 1960
2. Représentation graphique sur les cartes existantes
3. Représentation adoptée sur le lieu même
4. Région linguistique

5. Circonscription administrative de Conseil local en 1960
6. Coordonnées géographiques
7. Population, en 1960
8. Observations

Une décision est ensuite prise quant à la forme dont la Commission recommande l'adoption. On se propose de tenir compte de l'avis des collectivités locales en prenant cette décision. Un spécimen du formulaire utilisé pour relever les données ci-dessus est joint en annexe.

Les travaux portent actuellement sur les noms de localités comptant un millier d'habitants ou plus, afin de mettre au point les méthodes et de déterminer plus exactement la portée des problèmes avant d'entreprendre des opérations de grande envergure englobant toutes les localités du pays.